AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Sur le projet d'Assainissement des eaux usées de la Commune de Lynde

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Président du SIDEN-SIAN en date du 23 Août 2023, le zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune de LYNDE, adhérente au SIDEN-SIAN, sera soumis à l'enquête publique du Lundi 25 Septembre 2023 à 9h00 au Mardi 10 Octobre 2023 à 17h00 soit 16 jours consécutifs. Monsieur Jean-Paul DELVART, cadre dans un établissement bancaire, retraité, assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

- Un dossier sera déposé à la Mairie de LYNDE siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie - Le lundi de 9h à 12h, **le mardi exceptionnellement de 14h à 17h,** le mercredi de 9h à 12h, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 9h à 12h, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses observations ou propositions sur le registre d'enquête.
- Le dossier pourra aussi être consulté sur un poste informatique en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier est également consultable sur le site www.noreade.fr via le lien : https://agenceenligne.noreade.fr/enquete-publique

Chemin d'accès :

Assainissement/Collecte et traitement des eaux usées/Consulter les enquêtes publiques

Les observations ou propositions pourront être soit :

- Consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en Mairie de LYNDE
- Adressées, par écrit à Monsieur le Commissaire enquêteur, à la Mairie de LYNDE, lequel les annexera au registre d'enquête
- Envoyées sur l'adresse mail suivante : epzonage.lynde@noreade.fr

Ces observations ou propositions seront également consultables sur le site internet www.noreade.fr

Le Commissaire enquêteur recevra à la Mairie de LYNDE les jours et heures suivants :

Lundi 25 Septembre 2023 de 9h00 à 12h00

Samedi 30 Septembre 2023 de 9h00 à 12h00

Mardi 10 Octobre 2023 de 14h00 à 17h00

afin de recevoir les observations ou propositions du public ou encore pour répondre à d'éventuelles demandes d'informations.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront consultables pendant un an en version papier à la Mairie de LYNDE et en version informatisée sur le site internet de Noréade (avec le dossier d'enquête publique).

A l'issue de l'enquête publique, le zonage d'assainissement des eaux usées, éventuellement amendé pour tenir compte du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil d'Exploitation et du Bureau Syndical du SIDEN-SIAN.